

Les activités économiques, portuaires, touristiques, les loisirs, l'aquaculture et les granulats

Les principaux points abordés

Cette fiche décrit les différentes activités humaines (hors pêche) présentes sur la zone du débat et sur lesquelles l'implantation d'un parc éolien en mer peut avoir des effets. Ainsi, elle revient sur :

- l'activité portuaire qui représente une opportunité pour le développement de la filière des énergies marines renouvelables ;
- l'industrie ;
- le tourisme, en particulier les activités liées au nautisme, à la pêche de loisirs, la baignade et la course au large ;
- l'aquaculture ;
- l'agriculture, présente sur la zone d'étude pour la partie terrestre du raccordement électrique.

La zone d'étude en mer et sa périphérie présentent des enjeux socio-économiques spécifiques. Au-delà des aspects de trafic maritime et de pêche qui sont présentés dans d'autres fiches, d'autres usages préexistent et doivent être pris en compte. L'activité portuaire et l'industrie évoquées ici sont développées dans la fiche consacrée aux retombées économiques

De la même façon, la zone d'étude pour le raccordement terrestre embrasse un large territoire de plus de 80 communes, avec une densité moyenne de 235 hab./ km², une démographie en hausse et marqué par des activités industrielles, de services, de tourisme et d'agriculture.

« colis lourds », à permettre l'accueil des activités industrielles dédiées aux énergies marines renouvelables dans les meilleures conditions possibles pour les industriels.

2. L'extraction de granulats

La zone d'étude en mer n'accueille pas de sites d'extraction autorisée de granulats marins. Le potentiel extractible, établi dans le cadre des travaux d'élaboration du DSF¹, représente une surface en mer importante au nord de la zone d'étude, avec un gisement potentiel jugé moyen. Le choix des zones pour l'installation de futurs parcs éoliens en mer tiendra compte de la préservation de ce potentiel extractible.

3. Le tourisme, les loisirs et la course au large

Conduite tout au long de l'année 2016, l'enquête « Reflet 2016 - Tourisme² » commandée par le comité régional du tourisme s'adressait aux touristes individuels en séjour d'agrément. Plus de 15 000 questionnaires ont été collectés. L'exploitation des données issues de cette enquête a permis de disposer de nombreuses analyses.

Parmi celles-ci, on note que « la nature, les paysages et le littoral » sont cités par 69 % des touristes comme motif de leur séjour en Bretagne et les plages à 32 %.

1. L'activité portuaire et industrielle

Les ports secondaires du sud de la Bretagne génèrent un trafic maritime essentiellement côtier, mais le grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire, situé plus au sud, conduit à la fréquentation régulière de la zone par de grands navires de commerce.

La construction, l'exploitation et la maintenance des futurs parcs éoliens en mer requièrent une adaptation des infrastructures portuaires existantes afin de répondre aux besoins des futurs parcs éoliens en matière de fabrication, d'assemblage, de stockage et de transports des composants, ainsi que pour leur exploitation et les opérations de maintenance.

Les travaux d'aménagement du port de Brest sont en cours ; il est prévu qu'ils soient terminés dans le courant de l'année 2021 pour une mise en service en 2024. Ils visent, à travers la création d'un nouveau terminal

1a



1b



2



¹ Annexe 0 : atlas cartographiques, page 22 :

http://www.dirn.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_0_vf_cle6e87bd.pdf

Annexe 9 : document d'orientation et de gestion des granulats marins (DOGGM) :

http://www.dirn.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_9_internet_cle25654f.pdf

² <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/observer/les-etudes-thematiques/reflet-2016/>

Sur la côte sud, le secteur économique le plus important est celui du tertiaire. Les emplois tertiaires sont essentiellement concentrés à Lorient et au sein des communes de la première couronne de l'agglomération. Pour le territoire du Pays d'Auray, ils sont fortement tournés vers le tourisme.

La mer, la présence des îles, le littoral et l'arrière-pays de l'aire d'étude éloignée qui offre des paysages naturels diversifiés et un patrimoine culturel riche, contribuent à rendre le territoire attractif pour le tourisme.

Par exemple, selon les études de l'Insee, la fréquentation des véloroutes du sud de la Bretagne est en augmentation constante depuis 2017. L'offre touristique, la fréquentation des sites et les activités qui en découlent sont très diversifiées. Les capacités d'accueil, équipements touristiques et les événements sportifs et culturels font du littoral de ce territoire l'un des plus fréquentés pour le tourisme estival. L'économie touristique est fondamentale pour ce territoire, porteuse d'identité et d'emplois.

L'ensemble de ces activités se concentre majoritairement sur le littoral ou la bande côtière et présente donc une sensibilité à l'implantation de parcs éoliens en mer, à nuancer toutefois lorsqu'ils sont éloignés des côtes et donc peu visibles. Certaines expériences européennes tendent à montrer que la création d'éoliennes en mer ne décourage pas les visiteurs potentiels d'un site touristique³. Par ailleurs, le parc éolien pourrait offrir des opportunités de développement du tourisme industriel et de nouveaux débouchés à l'activité de tourisme en mer. Même s'il n'existe pas encore un grand nombre de retours d'expérience, on peut citer l'exemple de la visite en bateau de promenade du parc éolien en mer de New Rampion au large de Brighton en Angleterre.

a. Le nautisme

Le secteur de la plaisance contribue à l'identité maritime de la façade et à la valorisation de son image touristique avec une forte diversification des activités pratiquées (kitesurf, kayak, standup, paddle, jetski, etc.).

Une progression continue du nombre de navires de plaisance sur tout le littoral français est constatée depuis les années 1960, mais avec une diminution du nombre de premières immatriculations observées depuis 2006⁴.

Malgré une offre importante en infrastructure portuaire de plaisance (Finistère : 57, Morbihan : 30, Loire Atlantique : 11), on note une saturation progressive des ports et de leurs extensions. La présence d'îles présentant des possibilités de mouillage intéressantes fait de cette zone une destination très prisée des plaisanciers. Ces caractéristiques associées à un intérêt historique certain de la population pour la chose maritime rendent la zone particulièrement attractive pour toutes les activités liées aux loisirs nautiques.

La proximité de la zone d'étude en mer avec la côte et la présence de nombreuses îles en font une destination privilégiée pour le nautisme et les loisirs nautiques. Elle est aussi une zone de transit important, en saison estivale, de voiliers de croisière venant des îles britanniques.

Les sports nautiques sont pratiqués principalement le long du littoral, et sont particulièrement diversifiés avec des activités situées principalement en bord de plage ou à proximité du rivage, soit à l'écart des zones d'implantation des parcs qui sont généralement situés à une certaine distance des côtes. Par ailleurs, l'enquête « Reflet 2016 - Tourisme » révèle que le nautisme n'est pratiqué que par 7 % des touristes et les sports de glisse par 3 %.

La plongée sous-marine est une activité importante avec une vingtaine de structures affiliées à la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) dans le sud du Morbihan et du Finistère⁵.

b. La pêche de loisirs

Elle s'exerce à pied, du bord de mer, en bateau ou en chasse sous-marine.

c. La baignade

L'enquête régionale, « Reflet 2016 - Tourisme » révèle que la baignade est une activité pour 45 % des touristes.

d. La course au large

Une activité non négligeable est liée aux grandes compétitions de voile qui peuvent traverser la zone : Vendée Globe, Tour de Belle-Île-en-Mer, Solitaire du Figaro, Volvo Ocean Race, Atlantique - Le Télégramme, Défi Azimut, Transat Lorient - Les Bermudes - Lorient, etc.

4. L'aquaculture

Le sud de la Bretagne est également une région conchylicole, productrice notamment d'huîtres creuses.

Les principales zones de conchyliculture et de pisciculture se situent à l'extérieur de la zone d'étude en mer. Des parcs éoliens en mer dans la zone d'étude ne perturberaient donc pas d'exploitations conchylicoles ou piscicoles majeures, et le tracé du raccordement devra tenir compte des zones à enjeux pour cette activité. L'éolien en mer pourrait par ailleurs constituer une opportunité de développement de la conchyliculture ou de l'aquaculture en mer, à l'image de ce qui est proposé par RTE sur la sous-station en mer multi usage du parc de Dunkerque.

3



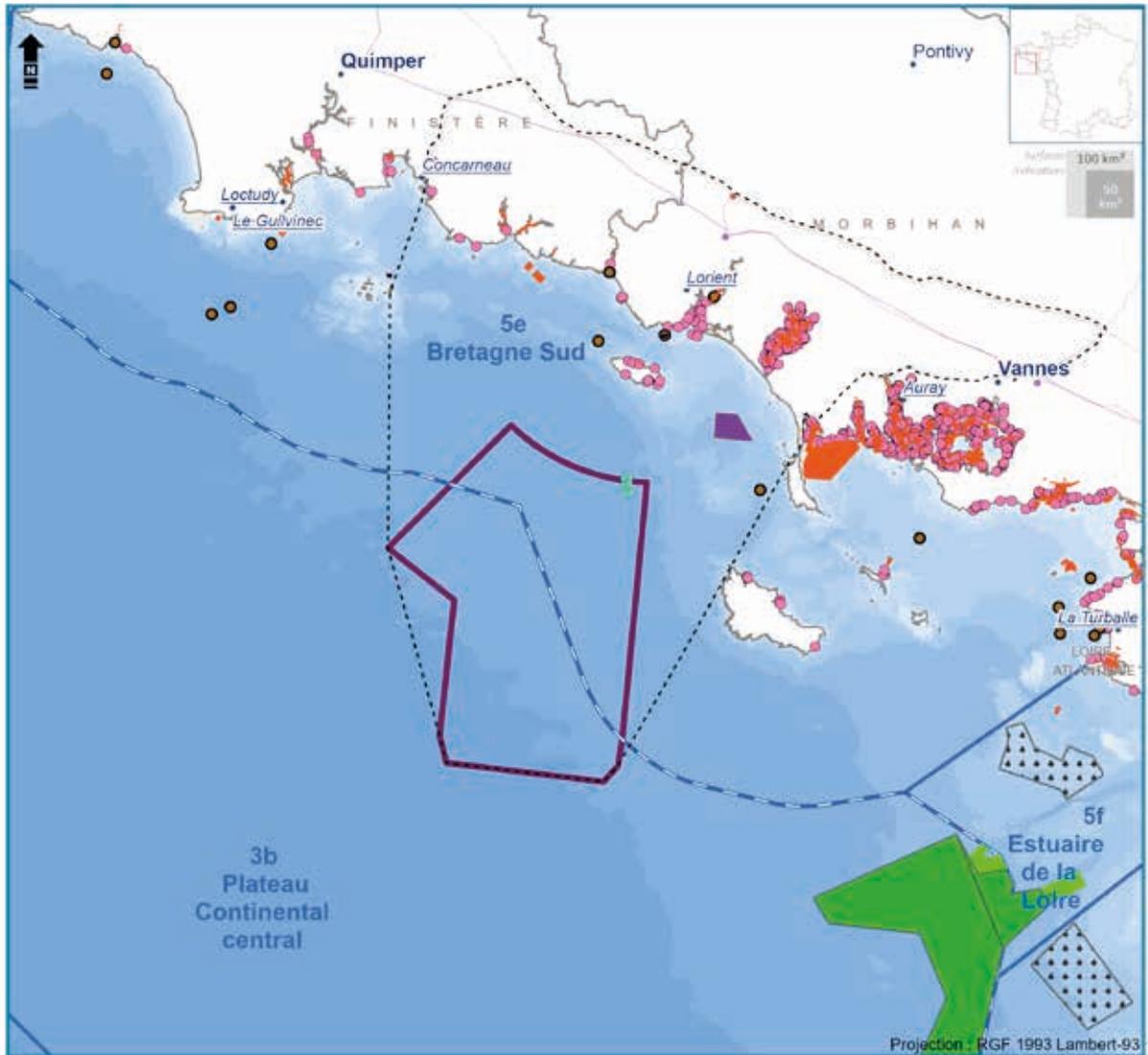
5



³ Michèle Cabanis, Retour d'expérience tourisme & éolien en mer, février 2018 ; <https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/09/retourdexperienceetourismeeolienemer-20172018-vuessurmer.pdf>
⁴ Annexe 1 du document stratégique de façade (2019), d'après Jacob, C., 2017. *Utilisation des eaux marines relative aux activités de baignades et de fréquentation des plages*. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, chapitre 1
⁵ http://plongeur.free.fr/FFESSM/carte_dept-56.html

Socio-économie

Comment raccorder les parcs éoliens flottants au réseau électrique ?



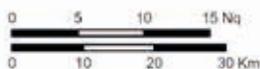
- Zone d'étude en mer
 - Eolien posé : site attribué
 - Éolienne de la ferme pilote (Groix)
 - Zone d'étude terrestre et maritime pour le raccordement électrique
 - Limite extérieure de la mer territoriale (12M)
- | | |
|--|--|
| <p>Poste électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 225 kV ● 400 kV | <p>Ligne électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> 225 kV 400 kV |
|--|--|

Theix Nom des postes électriques
Vannes Préfecture
Pontivy Sous-Préfecture
Auray Port de pêche

- Zone de vocation DSF
 - Site d'immersion des sédiments de dragages portuaires
- Aquaculture**
- Enveloppe du cadastre aquacole
- Mouillage**
- Zones de mouillages équipements légers (emplacements)
- Granulats marins**
- Arrêt des travaux
 - Concession et ouverture de travaux en cours
 - PER Abandonné
 - Permis Exclusif de Recherche en cours

Sources:
 MTES: Limites EMR
 Shom: Limites maritimes
 RTE: Lignes, postes, zones de raccordement
 IGN: Limites administratives terrestres
 Ifremer: Fond bathymétrique et granulats
 DDTM: Cadastre aquacole

Realisation: Cerema - Mai 2020



5. L'agriculture

La zone d'étude pour le raccordement à terre embrasse un territoire marqué par l'agriculture. L'activité agricole est principalement tournée vers l'élevage bovin (viande et surtout lait), l'aviculture et l'élevage porcin. De ce fait la surface agricole utile (SAU) se répartit principalement en cultures céréalières (24 % de la SAU), en prairies naturelles ou artificielles (41 % de la SAU) et en cultures fourragères (maïs pour 29 % de la SAU), ainsi que la culture de légumes en plein champ et vergers (6 % de la SAU).

On note la présence des AOC « Eau-de-vie de cidre de Bretagne » et « Pommeau de Bretagne » ainsi que l'AOP « Cidres de Cornouaille ».

Usages agricoles dans l'aire d'étude du raccordement

